

CC_2021_0117

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Joël LE JEUNE, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 17 septembre 2021.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 68 Procurations : 9

Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , Mme BOIRON Bénédicte , M. BOURIOT François , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , Mme CORVISIER Bernadette , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELLOU Hervé , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme LE DILAVREC Nathalie (suppléante de M. HOUZET Olivier), Mme HUE Carine , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MERRER Louis , M. NEDELLEC Yves , M. NICOLAS Gildas , Mme NIHOUARN Françoise , M. NOEL Louis , M. OFFRET Maurice , M. PARANTHOEN Henri , M. PEUROU Yves , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. POUGNARD Xavier , Mme GOASDOUE Nadine (suppléante de M. QUENIAT Jean-Claude), M. QUILIN Gérard , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , Mme SAUVÉE Julie (suppléante de M. STEUNOU Philippe), M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , Mme TURPIN Sylvie

Procurations :

Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, M. HUONNIC Pierre à M. ARHANT Guirec, M. KERVAON Patrice à M. ROBERT Eric, M. LEON Erven à M. LE JEUNE Joël, M. MEHEUST Christian à Mme BARBIER Françoise, Mme NICOLAS Sonya à M. LE BIHAN Paul, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, M. PRIGENT François à Mme LE GUÉZIEC Patricia, Mme PRUD'HOMM Denise à M. POUGNARD Xavier

Étaient absents excusés :

M. BODIOU Henri, Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. RANNOU Laurent, M. SALIOU Jean-François, M. STEPHAN Alain

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. COCADIN Romuald, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Projet de Périmètres Délimités des Abords sur la commune de Lannion

Exposé des motifs

La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP, du 7 juillet 2016 a créé une alternative aux rayons de protection de 500 mètres : les Périmètres Délimités des Abords (PDA).

Les PDA permettent d'adapter les servitudes de protection des monuments historiques aux enjeux patrimoniaux territorialisés et à la réalité du terrain. En effet, les PDA définissent un périmètre adapté de façon à désigner l'ensemble d'immeubles, bâtis ou non, qui participent de l'environnement du monument historique pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité, conformément aux dispositions de l'article L.621-30 du Code du Patrimoine.

La procédure d'élaboration des PDA concerne l'ensemble des Monuments historiques situés sur la commune (liste en annexe). Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Lannion. Afin de garantir la cohérence des outils de gestion patrimoniale, les études des PDA et du SPR ont été menées conjointement. L'étude

des PDA a mis en lumière les enjeux patrimoniaux et paysagers de chacun des secteurs visés (cf.annexe). Cette étude a été menée en étroite collaboration entre Lannion-Trégor Communauté, la Ville de Lannion et l'Architecte des Bâtiments de France.

Après avis du Conseil Communautaire, une enquête publique sera organisée par le Préfet de Département, incluant la consultation du propriétaire ou de l'affectataire domanial du Monument historique par le commissaire enquêteur, conformément à l'article R.621-93 du Code du Patrimoine.

- VU** Les articles L.621-31 et R.621-92 à R.6221-95 du Code du Patrimoine ;
- VU** L'article R.132-2 du Code de l'Urbanisme ;
- VU** La délibération n°CC_2019_0083 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 25 juin 2019, portant sur la création d'un Site Patrimonial Remarquable à Lannion ;
- VU** Le courrier en date du 30 août 2021 de l'Architecte des Bâtiments de France, ayant pour objet de proposer la réalisation des PDA des édifices protégés de la commune ;
- VU** La délibération du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ**
(Par 77 pour)

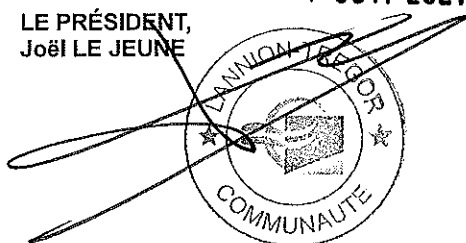
DECIDE DE :

- DONNER** Un avis favorable sur les projets de PDA.
- PRECISER** Que les projets desdits PDA seront soumis à enquête publique organisée, conjointement avec la proposition de périmètre du SPR, par le Préfet de Département.
- AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

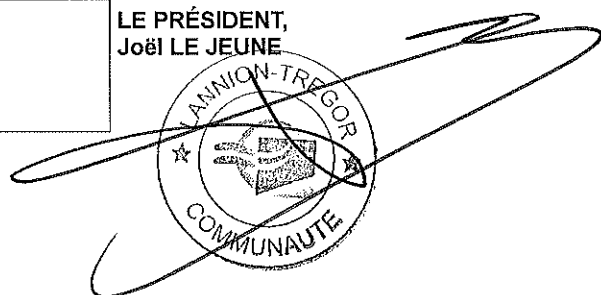
Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORMÉ AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire
de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité
par télétransmission le - 1 OCT. 2021
Publiée et affichée le - 1 OCT. 2021

LE PRÉSIDENT,
Joël LE JEUNE



LE PRÉSIDENT,
Joël LE JEUNE



Annexe – Liste des Monuments Historiques

Monuments Historiques	Localisation
Maisons 1-3 rue des chapeliers	Noyau Historique
Immeubles 5 – 7 Rue Emile Le Taillandier	Noyau Historique
Immeuble 20 rue Jean Savidan	Noyau Historique
Borne de Corvée Rue du Faubourg de Buzulzo	Kerampond et Buzulzo
Borne de Corvée Rue Saint-Nicolas	Les faubourgs historiques
Borne de Corvée Rue de Tréguier	Les faubourgs historiques
Chapelle de l'institution Saint-Joseph	Les faubourgs historiques
Couvent Sainte-Anne	Kerampond et Buzulzo
Eglise de la Trinité Brélévenez	Brélévenez et le Stanco
Eglise Saint-Jean du Baÿ	Noyau Historique
Immeubles 1-3 rue Geoffroy de Pontblanc	Noyau Historique
Manoir de Crec'h Ugien Place du Marchallac'h	Brélévenez et le Stanco
Maisons 21-23-29 et 33 Place du Général Leclerc	Noyau Historique
Manoir de Langonaval	Kerampond et Buzulzo
Chapelle Saint-Roch	Saint-Roch
Croix du XVII ^e Buhulien	Buhulien
Eglise Saint-Ivy, clôture du cimetière et fontaines	Loguivy
Manoir de Kerivon et croix du XVIII ^e	Buhulien
Manoir de Kerprigent	Servel
Croix de carrefour du XVI ^e , enceinte du cimetière, fontaine des 5 plaies, manoir de Kervegan et chapelle Saint Nicodème	Servel